

**Projet de texte proposé par G pommier au conseil scientifique de la Fondation  
européenne (après modifications, ce texte sera destiné à la rencontre  
“pour une convergence lacanienne”)**

À peine centenaire, la psychanalyse a grandi en dehors des institutions qui garantissent le savoir et les titres scientifiques. Son extension est devenue si importante qu'elle est l'occasion de débats publics, dans lesquels elle n'est généralement pas représentée par des psychanalystes, notamment du fait de la dispersion des associations, qui comptent un nombre d'adhérents variable. Dans les 20 dernières années, l'accroissement de leur nombre reflète la persistance de divergences, mais il témoigne, aussi d'un développement dynamique de la psychanalyse. Il est normal que les institutions gardent une dimension adaptée au transfert de travail, et cette multiplicité, probablement irréversible, est un facteur positif de développement. Enfin cette diversité d'associations témoigne de la pluralité d'options théoriques, dont la confrontation sert la recherche et permet par conséquent de faire connaître plus aisément les résultats au public. Ce développement contraste avec la stagnation ou même la régression à laquelle on assiste dans les pays où cette multiplicité institutionnelle n'existe pas (par exemple en Angleterre).

Les psychanalystes sont égaux quant à leur responsabilité à l'égard de l'inconscient et nul ne dénierait leur qualité à ceux qui, pour des raisons diverses, se trouvent dans différentes institutions. Cependant, s'ils tiennent leur qualité de psychanalyste de leur analyse, et il n'y a nulle raison de masquer les divergences, parfois sérieuses. Encore moins que d'autres, les psychanalystes qui se reconnaissent dans l'enseignement de Lacan ne peuvent considérer comme négligeable l'exclusion de ce dernier par l'LP.A., ni tourner la page sur les faits qui ont entouré la dissolution de son école. En effet, ces événements, pour être oubliés, demanderaient une critique préalable qui n'a pas été faite par les intéressés. De plus ces événements sont significatifs d'options pratiques et théoriques qu'il n'y a pas lieu de dissimuler sous une unité factice.

Dans ce cadre général, un nombre important d'institutions sud-américaines se retrouvent depuis plusieurs années dans les rencontres "Lacanoaméricaines". À Buenos Aires est ensuite né un mouvement intitulé: "Convergence", qui a encore élargi positivement cette avancée. Convergence a tenu sa première réunion à Barcelone en 1997, avec la participation de nombreuses associations d'autres pays. En Europe, l'Interassoclaq a initié de nombreuses réunions dans le même esprit. Quant à la Fondation européenne pour la psychanalyse, elle a organisé des congrès dans les différents pays d'Europe, de même qu'à New-York, dans un pays, les USA, où il existe une sensibilité grandissante à ce mouvement d'ensemble.

## **I L'objet en puissance du mouvement**

Peut-on définir une orientation susceptible de concrétiser un mouvement qui est déjà en marche, puisqu'un certain nombre d'associations, qui n'ont pour le moment que des liens informels, entretiennent des liens de travail où défendent de positions similaires, parfois depuis plusieurs années. Cette communauté effective demande à être précisée, aussi bien dans ses fondements théoriques que quant à ses conséquences pratiques. Les associations qui se trouvent dans cet ensemble, partagent entre elles quelques caractéristiques, de même qu'une

partie majoritaire des psychanalystes qui, sans appartenir à aucune association, ne s'en trouvent pas moins en relation suivie avec cette mouvance.

Il s'agit de transformer ce qui n'est encore qu'une convergence mal définie en un mouvement dont l'objectif sera de faire avancer les questions cruciales de la psychanalyse et de favoriser différents types de rencontres à cet effet. La convergence qui existe déjà se définit par certains traits qu'il importe de souligner, le premier d'entre eux étant sa référence théorique, celle de Freud et de Lacan.

## **II Ce dont il convient de se démarquer**

Ceux qui participent de cet ensemble savent ce qu'ils ne veulent pas, et c'est cette définition en négatif qu'il vaut d'abord la peine de dégager afin que le mouvement en question se définisse ensuite positivement.

a) L'LP.A. a officiellement exclu Lacan, sans tenir compte de l'ampleur de ses travaux, sur la base d'une critique de sa pratique faite à la suite d'une enquête, qui, au mépris de l'éthique, s'est appuyée sur le témoignage de certains de ses analysants. Ces derniers en ont tiré certains avantages qui continuent de nuire aux débats nécessaires. Cette critique de la pratique de Lacan n'a reçu aucun fondement théorique. Nous demandons en conséquence qu'une révision soit faite de l'excommunication de Lacan et qu'il lui soit rendu justice par les mêmes instances officielles de l'I.P.A.. Les motifs de son exclusion étant sans motifs, il convient qu'elle soit réexaminée et considérée comme nulle. Il ne s'agit pas simplement d'un "devoir de mémoire" mais d'en finir avec une division qui nuit gravement à la psychanalyse.

b) L'École Freudienne de Paris créée par J. Lacan a été dissoute en 1981 dans des circonstances troubles, au cours desquelles il a existé une forte suspicion que la lettre de dissolution ait été écrite par son gendre, à l'époque non analyste. Quoiqu'il en soit, poursuivant dans cette veine, J.A. Miller pratique délibérément la confusion entre héritage légal et transmission de la psychanalyse, et dans le même esprit familial, son mouvement est dirigé par sa femme, la fille de J. Lacan, qui n'a aucune formation psychanalytique. Il a étendu autant qu'il a pu un mouvement sur les bases de coups politiques et d'une multitudes d'adhésions de fortune. Dans l'ensemble hétéroclite ainsi réuni, on ne compte plus aujourd'hui que très peu d'élèves directement formés par Lacan. Animé d'un expansionnisme proportionnel à sa volonté d'occulter l'origine de son pouvoir, ce mouvement se fait remarquer par l'accumulation de manoeuvres politiciennes destinées à occuper le devant de la scène. Parmi les dernières, on remarquera les contacts sans principes pris avec l'I.P.A. à Buenos Aires, de même que la tentative de se faire reconnaître par le mouvement de convergence lui-même. Il va de soi que, sauf à se nier elle-même, la convergence qui n'existe que parce qu'elle a fermement rejeté ces pratiques politiques et leurs conséquences théoriques, ne peut que repousser une telle démarche, dont les objectifs de gloriole personnelle sont aussi visibles et inexcusables que ceux qui les précèdent.

Il existe un problème spécifique concernant cette malversation grave de la transmission. La transcription des Séminaires de Lacan appartient en droit à l'héritier légal sus mentionné, et cette transcription étant déplorable (plus de 600 fautes ont par exemple été relevées dans le séminaire sur le Transfert), nous demandons à l'éditeur officiel des séminaires (Le Seuil) la création d'une commission destinée à assurer une édition critique du séminaire de Lacan.

### **III Quant à l'orientation positive du mouvement à venir**

À l'heure de la mondialisation des échanges, il s'agit de favoriser les rencontres entre psychanalystes de différentes aires géographiques afin d'examiner les problèmes cruciaux de la psychanalyse et de les faire connaître par les psychanalystes eux-même. Le premier de ces problèmes est celui de la formation et de la garantie. Il vaut la peine de rappeler comment, reprenant certaines idées de Ferenczi et de Balint, Lacan a montré que le déroulement d'une analyse ne pouvait être gouverné de l'extérieur par des contraintes institutionnelles, et qu'il était impossible de maintenir la distinction entre analyse didactique et thérapeutique. Son point de vue devait finalement prévaloir auprès d'une large majorité de psychanalystes français et, loin d'aboutir à un laxisme de la formation, il a rallongé sensiblement la durée des analyses des futurs psychanalystes. À cet égard, les exigences de la formation sont sans doute plus élevées dans les écoles lacaniennes qu'elles le sont dans les associations de l'I.P.A.. Cependant, la fin de l'analyse et le moment où un analyste peut à bon droit commencer à exercer à son tour devaient rester sujets à controverses. C'est pourquoi Lacan a proposé d'étudier en 1968 le moment de passage de l'analysant à l'analyste selon une procédure particulière appelée "la passe".

Ainsi la fonction première des associations de psychanalystes n'est nullement de dispenser une formation au sens universitaire du terme, ni de décerner un titre ou apprendre un art dont le ressort principal lui échappe. Si les associations ont une fonction d'échanges théoriques et d'enseignements, ces derniers ne donnent pas d'autorisation à exercer la psychanalyse. Elles réunissent un par un ceux que leur analyse a déjà autorisé, qui mettent ainsi à l'épreuve leur expérience et les théorisations qui en procèdent. C'est là un critère de rationalité qui offre à lui seul une garantie. Il répond parfaitement à celle qu'attend le corps social et ceux qui souhaitent entreprendre une analyse. Les membres d'une association de psychanalyse sont moins dans la position d'enseigner que dans celle de continuer d'être enseignés par elle, et, par là même, d'assurer le progrès de la théorie. Quoiqu'il en soit, l'une des tâches de premier plan du mouvement psychanalytique lacanien, celui qui se distingue de la référence religieuse au texte et des formes d'organisation sectaires, sera d'éclaircir le problème de la formation, pour aujourd'hui encore irrésolu.

Il existe nombre d'autres problèmes en attente. La psychanalyse, nouvelle venue dans le monde des idées, commence à peine, et chaque problème, une fois solutionné, pose de nouvelles questions; ce sont elles qu'il s'agit de définir chaque fois et de faire progresser. La situation de la psychanalyse varie d'année en année, certaines lignes de résistances apparaissent, d'autres se déplacent et cette situation mouvante exigerait de la part des psychanalystes une capacité d'intervention qui actuellement manque d'efficacité ou reste interne au mouvement. Parmi les questions cruciales, on peut dégager plusieurs thèmes qui pourraient être l'occasion de la création de commissions permanentes, essentiellement parce que certains problèmes pourraient nécessiter des prises de position rapides, du fait de décisions prises par certains États concernant la psychanalyse.

1 À propos de la reconnaissance du titre de psychanalyste et de son habilitation professionnelle.

2) Les problèmes provoqués par le discours de la science, notamment concernant les

avancées dans le domaine de la sexualité.

3) Les attaques dont la psychanalyse est l'objet au niveau étatique ou seulement médiatique. Ces attaques ont de plus une spécificité concernant le lacanisme.

#### **IV. Dans l'immédiat, nous proposons que se tienne à Paris en l'an 2000 une grande rencontre internationale sur le thème une psychanalyse pour l'an 2000.**

### **ANNEXE**

#### Quelques principes concernant la structure du mouvement

Les statuts du mouvement devraient tenir compte de son origine, c'est à dire de sa constitution à partir d'un certain nombre d'associations dont ils respecteront la diversité et les positions. Cette réalité pose un problème si l'on examine une autre réalité : il faudrait tenir compte aussi du nombre de psychanalystes qui ne sont pas membres d'associations. La structure devrait se donner les moyens de réaliser son objet (l'orientation positive) tout en respectant cette diversité dont elle provient. De plus, les statuts qui seront adoptés devraient prévoir les conditions de leur propre modification, en fonction de sa propre progression, et lorsque cela s'avérera nécessaire.

#### Quant à l'intitulé du futur mouvement

Il va de soi, ne serait que pour être fidèle à l'idée d'une convergence, que le sigle doit être décidé en commun. Il devrait correspondre à certaines caractéristiques, à commencer par celle de la clarté. Il doit être immédiatement lisible, y compris par le non initié, et il serait préférable qu'il donne une indication quant à son orientation. En ce sens, il devrait comporter le terme de "lacanien" et celui de "psychanalyse", sans choisir un sigle qui soit un gadget lacanien à usage interne. Ne s'agissant pas d'une institution supplémentaire, il n'y aurait pas lieu d'en faire un dépôt légal, mais il conviendra toutefois d'en protéger internationalement le sigle. Il faudra aussi envisager l'ouverture d'une "boîte à lettre".

#### Quant aux statuts

Notre préférence irait à un dispositif simple, qui permette de travailler dans des conditions de respect et d'amitié. Tout mouvement possède des responsables, clandestins ou publics, et nous préférons la plus grande clarté à ce propos.

Ce mouvement doit posséder une instance qui prenne en charge des décisions sur la base des orientations définies dans les congrès. Si une orientation existe (et comment en irait-il autrement ?), elle entraîne des conséquences pratiques pour l'application desquelles une instance responsable est nécessaire, ayant l'autorité de dégager les questions cruciales, et de proposer des rencontres en conséquence.

Il faudrait tenir compte à la fois des associations et des psychanalystes pris un par un. La situation institutionnelle est fluctuante, certaines associations apparaissent, d'autres s'effritent, d'autres encore prennent de l'importance. Les institutions passent, les psychanalystes restent. Cependant, même lorsqu'ils ne leur appartiennent pas, les institutions sont nécessaires aux psychanalystes, que ce soit entre eux ou dans leur relation avec la société.

### Notre préférence va au dispositif suivant

- A - Le mouvement est soutenu par l'ensemble des associations qui ont participé à sa création. Un conseil général du mouvement, correspondant à l'actuel "comité général de enlace" sera formé par les représentants de chaque association, et sur la base de un représentant par association. Ce représentant disposera lors des votes d'une voix pour vingt membres de son association. Les attributions de ce conseil seront

1) D'examiner les nouvelles adhésions. Elles seront acceptées ou refusées sur la base du texte d'orientation (par exemple, une instance de l'I.P.A. ne peut pas adhérer au mouvement, etc.). Les associations qui proposent leur candidature devront avoir au moins deux ans d'existence et comporter plus de dix membres. Il peut y avoir des exceptions, mais en ce cas, les admissions doivent se faire avec l'accord de deux tiers des membres du conseil général.

2) De désigner un conseil scientifique, sur la base des noms de ceux qui font effectivement autorité dans le mouvement psychanalytique.

3) De désigner les membres des commissions permanentes, et de mettre en oeuvre leurs avis.

- B - Le conseil scientifique aura la charge d'établir la liste des questions cruciales et de proposer le thème des journées d'étude, de même que leur date et leur lieu. Il a la responsabilité de l'organisation de ces journées sur la base des arguments envoyés par les analystes qui veulent y participer, et indépendamment de leur appartenanc institutionnelle. Les autres responsabilité d'organisation des journées sont déléguées à un comité local, créé pour la circonstance.

Le conseil scientifique contrôle l'utilisation du sigle : lorsqu'une association ou un regroupement d'associations souhaitera organiser une rencontre elle devra exposer préalablement son projet au conseil scientifique qui en autorisera et en soutiendra la réalisation.

L'existence simultanée d'un conseil, où les associations sont représentées, et d'un autre conseil où des analystes sont désignés un par un a une particulière importance pour que les analystes non membres d'associations puissent être représentés au plus haut niveau.

- C - Création d'une instance symbolique, ayant aussi bien un rôle éventuel de médiation interne au mouvement, qu'un rôle de porte-parole à l'extérieur. Cette instance symbolique pourrait par exemple comporter deux membres pour l'Europe et deux membres pour l'Amérique. Pour l'Europe, la *Fondation Européenne* propose Mustapha Safouan.